MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Clairavaux

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Roch et de l'Assomption de Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Roch et de l'Assomption de Notre-Dame

Protection : classement

Arrêté : classement le 09/01/1957

Étendue de la protection : Eglise (cad. A 207) : classement par arrêté du 9 janvier 1957

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.